

## Fourniture de manuels scolaires

Votre enfant entre en seconde, les manuels scolaires sont à **vos** charge.

Notre association vous propose **la fourniture de Manuels Scolaires** avec obligation de restitution, ce qui permettra à votre enfant de disposer de la collection des manuels scolaires figurant sur la liste du lycée.

### Ses avantages :

- Une économie importante
- Vie des parents simplifiée : pas de souci d'achat à la rentrée et pas de souci de revente, ni de mauvaise surprise avec les manuels périmés.
- Pas de souci en cas de changement de programme, une nouvelle collection sera fournie.

### Pour l'inscription à notre système de prêt :

L'inscription se fait **au lycée des Fontenelles**, en même temps que l'inscription dans l'établissement. Les bénévoles FCPE vous y recevront.

L'équipe se réserve le droit de refuser une inscription (date d'inscription dépassée, propos déplacés etc...)

Contacts FCPE : fontenellesfcpe@outlook.fr

### Amener 3 chèques (à l'ordre de la FCPE du lycée des Fontenelles)

- **1 Chèque pour l'adhésion 2019-2020** de 17.50€ par famille (possibilité de payer en espèce ou carte bleue) – Une seule adhésion par famille si plusieurs enfants au lycée. Adhésion réduite à 4€ si adhésion à la FCPE dans un autre établissement pour 2019-2020.

Outre l'accès à la fourniture des manuels, vous devenez donc adhérent à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), première Fédération Nationale de parents d'élèves. Vous recevrez la publication « LA REVUE DES PARENTS » et vous bénéficierez de tous les avantages de la FCPE : aide aux familles et aux jeunes, accès à des séjours linguistiques, services d'information via site internet national et départemental.

- **1 Chèque de compensation** de 100€ non encaissé. Ce chèque sera encaissé si des manuels sont perdus ou endommagés (20€ pour un manuel perdu ou fortement endommagé, 5€ pour un manuel abîmé).
- **1 Chèque de 100 euros** : chèque correspondant au coût du prêt (non encaissé si prélèvement du QR code Atouts Normandie avant Fin Octobre).

Le coût de la fourniture s'élève exceptionnellement cette année à 100€ (achat de la quasi-totalité des livres neufs en raison de la réforme). Il est possible d'avoir accès au dispositif « Atouts Normandie » (site pour s'inscrire : <https://atouts.normandie.fr/>) pour bénéficier d'une aide de la région qui s'élève à 120€ cette année pour les manuels scolaires.

**Attention, si ce débit n'est pas effectué avant Novembre, ce chèque sera encaissé.**

### La distribution :

La distribution des ouvrages aura lieu dans le lycée le **samedi 7 septembre entre 8h et 13h**. Les livres seront à couvrir à la charge des familles.